

FÊTE DU SPORT 2026

Le Département de Lot-et-Garonne lance une **consultation relative à un événementiel d'une journée de promotion et de célébration du sport et de la citoyenneté ouverte au grand public** afin d'identifier les opérateurs économiques intéressés pour tenir un espace de petite restauration (glaces et boissons).

I. CONTEXTE ET OBJET DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET DE TYPE SOURCING

Il est de tradition que le Département de Lot-et-Garonne mette à l'honneur les pratiques sportives, les sportifs de haut niveau et les actions citoyennes.

Afin de pérenniser cet esprit et dans une démarche d'héritage durable, le Département souhaite proposer un grand rassemblement populaire autour du sport et de la citoyenneté à l'Hôtel du Département, le samedi 13 juin 2026 de 10 h 00 à 18 h 00.

Cette journée de démonstration et de valorisation sera ouverte au grand public et intégrera divers éléments :

- Des initiations et des découvertes sportives pour le plus grand nombre (dans l'esprit de la Caravane du sport) avec des stands disséminés sur la totalité du Parc de l'Hôtel du Département,
- Des ateliers citoyens en lien avec le sport : sport et santé, discrimination dans le sport...
- Une remise de trophées avec des interviews, des témoignages, éventuellement des démonstrations et tout élément valorisant des personnes s'étant illustrées dans les domaines sportifs et citoyens.

Cet événement valorisera le sport comme vecteur de citoyenneté et d'engagement citoyen.

II. DESCRIPTION DE LA FÊTE DU SPORT

Cette journée sera animée par un intervenant professionnel extérieur.

Journée ouverte au grand public :

10 h 00 – 18 h 00 : Ateliers et initiations. Découverte d'activités sportives et citoyennes encadrées par les fédérations et les clubs locaux. Des "rencontres avec les champions" (dédicaces, tables rondes) seront organisées.

Temps de valorisation de champions et citoyens :

14 h 00 – 17 h 00 : Remise de trophées. Valorisation de sportifs de haut niveau et de bénévoles possédant un engagement citoyen fort grâce à des interviews, des teasers, des démonstrations...

Lieux :

L'événement est conçu comme une journée d'immersion totale et de découverte dans différents lieux de l'Hôtel du Département :

- Parc,
- Cour d'honneur,
- Orangerie.

Aménagement :

En fonction des activités et disciplines proposées, des barnums, des structures et tout autre élément seront installés dans les différents lieux à la fois par les agents du Conseil départemental mais aussi par les clubs sportifs.

Des podiums, scènes...seront également aménagés.

Le choix des pratiques et disciplines, l'implantation...seront coordonnés par les services du Conseil départemental.

Il est proposé également :

- Un lieu central pour le temps de remise des trophées,
- **Un espace détente pour les familles avec deux food-trucks (boissons et glaces) tout le long de la journée.**

Il est escompté 1 000 participants de tout âge et de tout horizon durant toute la journée.

III. MODALITES DE CORRESPONDANCE ET DE REMISE DES REPONSES

A. ENVOI DES REPONSES

Les réponses sont à envoyer avec toutes les pièces obligatoires, au plus tard le mardi 31 mars 2026 à 12 heures, avec pour objet « Fête du sport – AMI », à l'adresse courriel suivante :

myriam.labouyrie@lotetgaronne.fr

En cas de difficulté pour répondre à la présente consultation ou pour toutes autres questions vous pouvez joindre :

Madame Myriam LABOUYRIE
DGA culture, sport et citoyenneté
Direction de la Participation citoyenne,
de la vie associative et sportive
05.53.69.40.13

Le dépôt devra comprendre les pièces obligatoires :

- La fiche AMI adaptée à l'activité du candidat,
- Une attestation d'assurance à jour,
- Un des documents ci-dessous en fonction de l'activité :
 - o Extrait K-Bis du Registre des commerçants et des sociétés (RCS),
 - o Justificatif d'immatriculation type Registre national des entreprises (RNE),
 - o Carte de la MSA pour les producteurs.

B. EXPLOITATION DES REPONSES

L'exploitation des réponses sera faite exclusivement par les services concernés du Département de Lot et Garonne.

C. PROTECTION DES INFORMATIONS ET DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Dans le respect du secret professionnel, industriel et commercial, le Département de Lot et Garonne s'engage à communiquer les éléments de réponse fournis par chaque opérateur économique uniquement à ses agents impliqués sur le traitement du présent AMI.

En application de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), les opérateurs économiques sont informés que des données à caractère personnel (notamment nom, prénom, adresse mail, données de connexion) collectées dans le cadre du présent appel à manifestation d'intérêt (AMI) sont susceptibles de faire l'objet de traitement(s).

Ces données sont collectées afin d'assurer le traitement des réponses.

Elles seront conservées pendant une période minimale de cinq ans et sont uniquement destinées aux personnels chargés du présent l'AMI.

Conformément aux dispositions des articles 15 à 21 du RGPD, les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent notamment d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement à ces informations qui les concernent.

Elles peuvent également s'opposer au traitement de ces données.

L'exercice des droits d'information et d'accès aux données à caractère personnel peut être effectué auprès du délégué à la protection des données personnelles du Département de Lot-et-Garonne à l'adresse électronique suivante : contact-dpd@lotetgaronne.fr

La personne dont les données à caractère personnel sont collectées dans le cadre de la présente procédure dispose d'un droit de réclamation auprès de la CNIL.

IV. ENTRETIENS AVEC LES OPERATEURS ECONOMIQUES INTERESSES

Le Département de Lot-et-Garonne pourra être amené à proposer aux opérateurs économiques un entretien avec l'équipe en charge du projet faisant l'objet de cette consultation afin de mieux comprendre ou compléter les informations transmises.

V. OBJET DU QUESTIONNAIRE

Le présent questionnaire a pour objet d'identifier les opérateurs économiques intéressés et les projets associés relatifs à cette Fête du Sport.

Nota : pour rappel, comme indiqué dans la notice du présent AMI, le présent questionnaire doit être remis avec toutes les pièces obligatoires au plus tard le mardi 31 mars 2026 à 12 heures à l'adresse courriel suivante : myriam.labouyrie@lotetgaronne.fr avec pour objet « Fête du sport – AMI ».

VI. QUESTIONS / REPONSES

Un formulaire AMI est proposé ci-après.

AMI RESERVE AUX FOOD-TRUCKS

A. Identification de votre entité	
Nom	
Adresse	
B. Identification de la personne répondant au présent questionnaire et présente lors de la Fête du sport	
Prénom et Nom	
Fonction	
Téléphone	
Courriel	
C. Informations relatives à la Fête du sport	
Questions	Réponses
1. Quelles sont les propositions culinaires que vous êtes en capacité de proposer aux visiteurs ?	
2. Vos produits sont-ils locaux ? Précisez la ou les provenances.	
3. De quel linéaire auriez-vous besoin ?	
4. Avez-vous besoin de branchements électriques ? Si oui, précisez le nombre total d'ampères et le style de prise(s) ? <i>NB : Le Département installera tables et chaises pour que les visiteurs puissent s'installer et consommer tout au long de la journée.</i>	
D. Eventuelles remarques de votre entité et/ou votre activité	